

Accordéons-nous.org

ASBL



7ème Concours International

Du 11 au 13 avril 2025

Mons (Belgique)

7ème Concours International "Accordéons-nous.org"

Du 11 au 13 avril 2025

Mons (Belgique)

Les membres du comité "Accordéons-nous.org" ainsi que son président Olivier Douyez ont le plaisir de vous inviter à la septième édition du concours international d'accordéon organisé à Mons (Belgique), du 11 au 13 avril 2025.

Les épreuves se dérouleront à **Arts2** (École Supérieure des Arts de Mons), 7 rue de Nimy - 7022 Mons (Belgique).

Les épreuves se dérouleront en journée et en soirée.

Les candidats (Concours International) classés premiers par le jury se produiront lors du concert de clôture qui se déroulera le dimanche 13 avril 2025 à 18h00.

Les vainqueurs joueront une partie de leur programme de concours.

Le morceau présenté lors du concert de clôture sera préalablement choisi par le président du jury.

Le jury sera composé de concertistes, professeurs, membres de jury de concours nationaux et internationaux.

Le jury du concours sera présidé par Monsieur Michel Stockhem, directeur d'ARTS² (École Supérieure des Arts de Mons).

Le droit d'inscription est de 70 euros pour les accordéonistes seuls et de 110 euros pour les groupes (musique de chambre/musique du monde).

Les candidats auront un accès gratuit à tous les concerts organisés lors de cette édition 2025.

Pour être validé, le dossier d'inscription devra obligatoirement comporter :

- °La fiche d'inscription dûment complétée.
- °Le programme musical choisi par le candidat.
- °Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport.
- °Les frais d'inscription de 70€ ou 110€ à régler par PayPal (adresse : accordeons.nous.org@gmail.com) ou virement bancaire international :

IBAN BE96 0017 2950 0805
BIC BNP Paribas Fortis : GEBABEBB
de l'ASBL Accordeons-nous.org
5 rue de la Genièverie - B- 7022 Hyon.

°En communication du versement, veuillez indiquer le nom, prénom du candidat ainsi que la catégorie sélectionnée.

° **Attention !** La valeur monétaire du paiement doit être en EURO (€) , les frais de change sont à la charge du candidat.

En aucun cas le droit d'inscription ne sera remboursé.

Le formulaire d'inscription ainsi que le paiement devront parvenir à l'organisateur avant le 23/03/2025.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site officiel www.accordeons-nous.org

Le candidat recevra par courrier électronique une confirmation de l'enregistrement de son dossier d'inscription.

L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage au sort.

Ce tirage sera affiché le **jeudi 10 avril à 18h00** dans l'enceinte d'ARTS² ainsi que sur le site officiel et la page Facebook officielle <https://www.facebook.com/accordeons.nous.org>

Le candidat s'engage à respecter le règlement et l'organisation des épreuves.
Les décisions du jury sont sans appel. Il se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix cités. Il pourra modifier d'initiative la dotation ou ajouter des prix spéciaux.

Le président du jury se réserve le droit d'interrompre la prestation du candidat si celle-ci ne respecte pas le minutage demandé.

Le 1^{er} prix et ses récompenses seront accordés uniquement par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 23/25.

Le comité se réserve le droit de fusionner deux catégories, si le nombre de candidats inscrits n'est pas suffisant.

Le comité se réserve le droit de changer de catégorie un candidat inscrit dans une catégorie ne correspondant pas à son programme.

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement de Mons seront compétents.

Le candidat devra impérativement présenter au secrétariat du concours **deux exemplaires des partitions** le jour de sa prestation (pas de possibilité de faire des photocopies sur place).

Les candidats ayant déjà obtenu un 1^{er} prix lors d'une édition précédente du concours *Accordéons-nous.org* ne peuvent pas se présenter dans la catégorie remportée. Ils devront s'inscrire dans une autre catégorie.

Droit à l'image : les candidats (ou les parents pour les candidats mineurs) autorisent sans restriction la diffusion par les organisateurs de reportages vidéos, TV, médias ou photos, articles de presse, magazines, publications sur site internet ou plaquette d'information.

Possibilité de passer l'examen d'entrée à ARTS² (Bachelor et Master) pendant la prestation du concours. Prévenir préalablement lors de l'inscription.

La compétition sera divisée en plusieurs catégories.

Concours International

° **Catégorie A : Junior Classique** (*jusqu'à 18 ans*)

Premier tour - programme libre de 15 minutes (max), 10 minutes (min) comprenant une **oeuvre ayant été écrite entre 1600 et 1920**.

Deuxième tour - programme libre de 20 minutes (max), 15 minutes (min)

Récompense : 1er prix - 500€ + trophée

⚠ Prix spécial : partie pédagogique d'un Masterclass (stage) au *CNIMA* (St-Sauves d'Auvergne - France) décerné par Jacques Mornet à un candidat de son choix ⚠

° **Catégorie B : Musique du Monde** (*instrumentiste solo ou groupe - sans limite d'âge*)

Épreuve unique - programme libre de 12 minutes (max) comprenant au minimum 3 pièces de styles différents.

Pour cette catégorie, il doit y avoir au minimum un des instruments suivants : accordéon chromatique (bouton/piano), accordéon diatonique, bandonéon.

Récompense : 1er prix - 400€ + trophée

° **Catégorie C : Musique de Chambre** (*au minimum 2 musiciens, maximum 5 - sans limite d'âge*)

Épreuve unique - programme libre de 25 minutes (max), 20 minutes (min) comprenant au minimum 2 pièces de styles et de compositeurs différents.

Pour cette catégorie, il doit y avoir au minimum 1 accordéon chromatique.

Récompense : 1er prix - 500€ + trophée + les 5 premiers volumes du projet « Musique de chambre pour accordéon et autres instruments » édité par Paolo Picchio.

◦ **Catégorie D : Senior Variété** (soliste sans limite d'âge)

Premier tour - programme libre de 10 minutes (max) comprenant au minimum 2 pièces de styles et de compositeurs différents.

Deuxième tour - programme libre de 15 minutes (max), 8 minutes (min).

Récompense : 1er prix - 500€ + trophée

⚠ Prix spécial : partie pédagogique d'un Masterclass (stage) au *CNIMA* (St-Sauves d'Auvergne - France) décerné par Jacques Mornet à un candidat de son choix ⚠

◦ **Catégorie E : Senior Classique - Prix "Accordéons-nous.org"**

(soliste sans limite d'âge)

Premier tour - programme libre de 25 minutes (max), 15 minutes (min) comprenant 3 pièces :

2 pièces de styles et de compositeurs différents ainsi qu'une **oeuvre ayant été écrite entre 1600 et 1920.**

Les transcriptions sont autorisées, mais au moins une oeuvre doit être originale pour accordéon.

Il est possible de jouer 1 mouvement (ou plusieurs) d'une oeuvre cyclique (suite, sonate, ...)

Deuxième tour - programme libre de 35 minutes (max), 20 minutes (min).

Le programme doit contenir au minimum une **oeuvre originale*** issue de la liste suivante :

- K.Aho : Sonata n°2 « Black Birds » (Modus Musiikki)
- L.Berio : Sequenza XIII « chanson » (Universal Edition)
- L.Douyez : Fontana di Stelle (Editions Accordinova)
- V.Globokar : Dialog Über Luft (Edition Ricordi)
- S.Gubaidulina : « Et Exspecto » ou « De Profundis » (Edition Sikorski)
- S.Haapamäki : Power (Music Finland)
- K.Harrada : Bone + (Edition Wunn)

- A.Hölszky : High Way for One (Breitkopf & Härtel)
- T.Hosokawa : Melodia (Edition Schott)
- M.Kagel : Episoden, Figuren (Edition Peters)
- M.Lindberg : Jeux d'anches (Edition Wilhelm Hansen)
- M.Lohse : « Passing » ou « Menuetto » (martinlohse.com)
- B.Mantovani : 8'20 Chrono (Editions Henry Lemoine)
- M.Pintscher : Figura III (Bärenreiter - Verlag)
- U.Rojko : « BalgKann" (Edition Wunn) ou « Whose Song » (Edition Ricordi)
- O.Schmidt : « Toccata n°1 » ou « Toccata n°2 » (Hohner Verlag Mainz / Samfundet)
- S.Sciarrino : Vagabonde blu (Edition Ricordi)
- J.Tiensuu : Aufschwung (Music Finland)
- J.Torres : Cadencias (Tritó)
- J.Zorn : Road Runner

*** Les oeuvres cycliques doivent être jouées en entier.**

Troisième tour - pièce imposée « **Denis Bosse : Aksak flowers** » (partition disponible gratuitement sur notre site officiel <https://www.accordeons-nous.org/>) pour accordéon, violon, guitare et piano.

Les trois candidats classés premiers seront admis à ce dernier tour (épreuve finale).

Les répétitions se feront le dimanche 13 avril 2025 au matin.

Cette épreuve finale fera l'office d'un concert le **Dimanche 13 avril 2025 à 15h00** en l'auditorium d' ARTS².

Récompenses : 1er prix - 2000€ + trophée + prix spéciaux

2ème prix - 500€

3ème prix - 250€

◦ **Catégorie F : Concertiste classique** (jusqu'à 35 ans)

Attention : répertoire « classique » uniquement

Épreuve unique - programme libre de 20 minutes (max), 15 min (min)
comprenant au minimum 2 pièces de styles et de compositeurs différents.

Récompense : 1er prix - 500€ + trophée

⚠ Prix spécial pour un Masterclass (stage) au *CAM* (Centro Accademico Musicale, Villa Castelli - Italie) décerné par Angelo Pignatelli à un candidat de son choix ⚠

Concours National

Ce concours est destiné à un niveau requérant des exigences moins élevées que le concours international. **Les candidats de n'importe quelle**

nationalité peuvent se présenter dans cette compétition.

Il n'y a pas de distinction entre variété et classique. Les candidats peuvent varier leur programme en y incluant des pièces de styles et de genres différents.

Le candidat se présentera seul, aucune autre formation (duo, trio, ...) ne sera acceptée.

Le concours national est uniquement destiné à l'accordéon chromatique (bouton/piano).

Un candidat jouant sur un accordéon diatonique sera redirigé vers la Catégorie B (Musique du Monde) du concours international.

◦ **Catégorie I : 5 - 10 ans (style classique et variété)**

Programme libre de 8 minutes (max), comprenant au minimum 2 pièces de styles différents.

Récompense : 1er prix - trophée + Masterclass pédagogique (Accordéons-nous .org) offert dans l'année 2025.

° ***Catégorie II : 11 - 14 ans (style classique et variété)***

Programme libre de 10 minutes (max), comprenant au minimum 2 pièces de styles différents.

Récompense : 1er prix - trophée + Masterclass pédagogique (Accordéons-nous .org) offert dans l'année 2025.

° ***Catégorie III : 15 - 17 ans (style classique et variété)***

Programme libre de 15 minutes (max), 10 minutes (min) comprenant au minimum 3 pièces de styles différents.

Récompense : 1er prix - trophée + Masterclass pédagogique (Accordéons-nous .org) offert dans l'année 2025.

° ***Catégorie IV « Adulte » : à partir de 18 ans (style classique et variété)***

Programme libre de 15 minutes (max), 5 minutes (min) comprenant au minimum 2 pièces de styles différents.

Récompense : 1er prix - trophée + Masterclass pédagogique (Accordéons-nous .org) offert dans l'année 2025.

°Pour le Concours International et le Concours National, des prix spéciaux ainsi que des programmations de concerts seront également attribués.

Chaque candidat recevra un diplôme de participation lors de la cérémonie de remise des prix, le dimanche 13 avril 2025 à 18h00.

°Prix Special : Les 5 premiers volumes du projet « Musique de chambre pour accordéon et autres instruments » édité par Paolo Picchio.

ARTS² - 7 rue de Nimy, 7000 Mons (Belgium)



ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

